



Schaan/LI, 29.1.2014

Communiqué de presse de la CIPRA sur les Jeux Olympiques d'hiver

Pourquoi Sotchi ne se trouve pas dans les Alpes

Les Jeux Olympiques d'hiver 2014 auraient aussi pu avoir lieu dans les Alpes : la candidature de Salzburg/A pour ces Jeux avait été refusée par le CIO. Aujourd'hui, les Jeux Olympiques n'ont pratiquement plus de chance d'être soutenus par les populations des Alpes. La CIPRA a fait un tour d'horizon des expériences des dernières années.

Les Jeux Olympiques d'hiver débiteront le 7 février 2014 à Sotchi. Ces Jeux consacrent en même temps l'avènement des sports d'hiver sur les rives subtropicales de la mer Noire. Et le scandale de la démocratie foulée aux pieds – sous les yeux de la communauté mondiale. Les compétitions auraient pu aussi avoir lieu dans les Alpes : la candidature de Salzbourg n'avait pas été retenue à l'époque par le Comité International Olympique (CIO). Parce que la ville autrichienne avait le plus petit budget de toutes les villes candidates ? On ne peut que spéculer sur les critères de décision – comme c'est trop souvent le cas avec le CIO. Les électeurs des Grisons et de Bavière ont eux aussi dit non aux Jeux Olympiques 2022. « Trop de démocratie », a commenté l'entraîneur de l'équipe allemande de hockey sur glace, Pablo Cortina. Qui a dit que le sport était fair-play ?

Les contrats léonins du CIO

Les habitants des Alpes peuvent s'estimer heureux d'avoir échappé aux Jeux Olympiques ces dix dernières années. La CIPRA a passé en revue les dernières expériences alpines. Les informations sont disponibles sur le site web www.cipra.org/fr/olympiades.

Avec les règlements et les contrats proposés actuellement par le CIO, plus aucune ville des Alpes ne peut prendre la responsabilité d'organiser des Jeux Olympiques. Les procédés du CIO sont trop opaques et trop antidémocratiques. Le contrat de ville hôte signé par la ville organisatrice la prive de toute liberté de décision. Le CIO ne prend aucun engagement ferme de ne pas modifier les textes qui ont servi de base de décision aux référendums. Et les 60 pages du contrat de ville hôte ne contiennent pas plus de huit lignes sur l'environnement et la durabilité.



Le changement climatique est ignoré

L'impact du changement climatique n'a jusqu'à présent été pris en compte par aucune candidature. Les responsables du CIO et des villes hôtes refusent d'admettre que les températures vont continuer à augmenter. Pour un enneigement à peu près sûr, il faut obligatoirement utiliser des canons à neige de plus en plus puissants. La conséquence : la dégradation des paysages s'accroît et la consommation d'eau et d'énergie augmente.

Qui doit s'adapter ?

Une analyse coûts-bénéfices honnête montre que les Jeux Olympiques sont inacceptables pour le contribuable. Aucune étude ne peut prouver que les Jeux ont entraîné un développement économique durable. Au contraire : les expériences confirment que les JO sont pour l'essentiel un feu de paille. Avec les sports d'hiver, les Jeux Olympiques misent sur le mauvais marché ; ils attirent les feux des projecteurs sur des destinations déjà connues. Les régions périphériques, elles, se retrouvent avec des dettes et des installations en ruine. C'est ce qui s'est passé pour les vallées de Suse et de Chisone après «Turin 2006».

Le développement inflationnaire des Jeux, qui accueillent toujours plus de disciplines, montre que les localités et les vallées de montagne ne peuvent plus faire face à l'organisation des Jeux. Lors de la candidature de « Munich 2018 », des propriétaires fonciers ont subi de fortes pressions pour céder leurs terrains.

Deux voies sont possibles : soit les Jeux Olympiques s'adaptent aux conditions locales et aux besoins de la population. Soit nous nous adaptons aux conditions des Jeux – et nous passons aux oubliettes tous les principes de fair-play et de démocratie, comme l'ancien champion de ski allemand Markus Wasmeier : « On parle beaucoup de la situation politique [à Sotchi] : à Pékin aussi, de nombreux propriétaires ont été expropriés. Ce n'est pas le top, mais c'est comme ça. Pendant les Jeux, on ne remarquera rien. »

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur <http://www.cipra.org/fr/presse/communiqués-de-presse>.

Pour toutes questions, prière de contacter :

Dominik Siegrist, Président CIPRA International +41 79 673 43 30, dominik.siegrist@hsr.ch

Claire Simon, Directrice CIPRA International +423 237 53 53, claire.simon@cipra.org

Barbara Wülser, Responsable communication de CIPRA International, +423 237 53 11

barbara.wuelser@cipra.org



La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faitière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

www.cipra.org